

***Pour une politique juste et efficace mise délibérément  
au service de l'Homme, à commencer par le plus démuné.  
Association loi 1901, reconnue d'intérêt général***

Remettre l'économie au service de l'homme  
**FIXER LE CAP DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

Le système économique actuel est à bout de souffle. Il est au coeur d'une crise extrêmement grave, dont on ne pourra pas sortir en reproduisant les modèles d'hier.

- Le chômage et la pauvreté explosent.
- La crise alimentaire est permanente.
- Une personne sur six souffre de la faim sur la planète
- Chaque jour, l'environnement se dégrade
- La spéculation sur les monnaies ruine l'économie

**L'économie de marché dérégulée a atteint ses limites**

Bien avant la crise actuelle, le problème était identifié : « Depuis vingt ans, l'entreprise, pour gagner, fait perdre la société.

Jusqu'à quand et à quel prix cette situation est-elle soutenable ? »<sup>1</sup>.

Ce constat effectué par le CJDE dès 1996 nous parle très clairement aujourd'hui. En pratique, le pouvoir financier a pris le pas sur le pouvoir politique faisant perdre la société et broyant les plus faibles.

**Aujourd'hui, il faut changer de direction**

A la crise du sens et des valeurs, à la crise sociale qui s'ensuit logiquement, s'ajoutent les problèmes majeurs posés par l'utilisation des énergies non renouvelables et la dégradation de l'environnement (terre, air, eau) : il est clair qu'on ne peut plus séparer la sphère économique, du domaine social et environnemental comme on le fait depuis 1945.

Pourquoi ?

Parce que cette séparation totalement artificielle de l'activité humaine et des conditions dans lesquelles elle s'exerce conduit tout naturellement à mettre l'accent sur la finance et à reléguer à un rang secondaire toutes les questions concernant l'Environnement et le Social. Cela nous conduit à un suicide collectif comme le souligne Nicolas Hulot dans son film, « Le syndrome du Titanic » : « ...comme le Titanic, nous fonçons sur l'iceberg. Ralentir ne suffira pas. Il faut changer de cap ».

L'analyse n'est pas nouvelle. Dès 1987, la Commission mondiale pour l'environnement et le développement publiait un rapport créant le concept dit du « développement durable », qu'elle définissait de la façon suivante :

« C'est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

Cette définition est aujourd'hui communément admise sur toute la planète.

**Les trois piliers du développement durable**

Dès 2002, les engagements pris notamment par les 15 Etats membres de l'Union Européenne (UE) lors du Sommet de la terre sont extrêmement clairs : "A ce titre, nous assumons notre responsabilité collective, qui est de faire progresser, aux niveaux local, national, régional et mondial, le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement, piliers interdépendants et complémentaires du développement durable"<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Centre des Jeunes Dirigeants d'Entreprises (CJD) : « L'Entreprise au XXIe Siècle » Flammarion

<sup>2</sup> Déclaration de Johannesburg, septembre 2002 - point 5 -

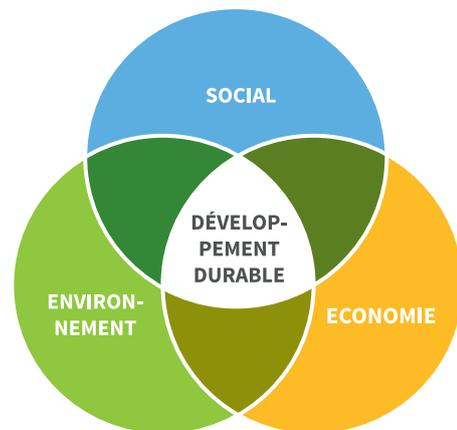
La prise de conscience était réelle. Les Chefs d'Etats ajoutaient : "Nous estimons que l'élimination de la pauvreté, l'adaptation des modes de consommation et de production, ainsi que la gestion viable du stock de ressources naturelles nécessaires au développement économique et social sont des objectifs primordiaux de développement durable et en sont aussi les conditions préalables"<sup>3</sup>.

**Le 3 juin 2011**, à Beyrouth, Monsieur Ban ki moon, Secrétaire Général des Nations Unies, donnait un nouvel écho à cette démarche en déclarant :

*"Nous ne pourrons construire un monde juste et équitable que lorsque nous accorderons un poids égal aux trois composantes du développement durable, à savoir les composantes sociale, économique et environnementale. Si nous voulons assurer durablement la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et nutritionnelle et un travail décent aux populations toujours plus nombreuses, il nous faut faire le meilleur usage possible de notre patrimoine naturel."*

Tout est dit.

Depuis 1987, le concept de développement durable est symbolisé partout dans le monde au moyen du graphique ci-dessous.



Le développement durable ne se **réduit pas qu'à l'écologie**  
Il ne se **réduit pas au social**  
Il ne se **réduit pas à l'économie**

Le développement durable forme **un tout indissociable**  
**C'est une révolution dans nos mentalités.**

### **Nous n'avons pas le choix**

L'article 3 du Traité sur l'Union Européenne (issu du Traité de Lisbonne) et la constitution française (article 6 de la charte de l'environnement insérée dans la constitution) précisent que l'Union Européenne et la France sont désormais dans l'obligation de modifier leur modèle de croissance pour s'engager dans le développement durable.

### **Nous donner les moyens de nos ambitions**

Plusieurs pistes sont à suivre **simultanément** pour concourir à une refondation du capitalisme, et le transformer en outil du développement humain durable.

L'une d'entre elles est un préalable et ne coûte aucun euro : **fixer le cap du développement durable.**

Pour cela, il faut qu'à l'avenir aucun projet de loi en France et en Europe, ne puisse être voté sans qu'il contienne un exposé des motifs précisant :

- 1 - en quoi le projet de loi fait progresser chacun des trois piliers du développement durable
- 2 - la date et les outils de mesure qui permettront de vérifier les effets de la loi projetée dans les trois domaines économique, environnemental et social, notamment son effet sur la baisse de la pauvreté en commençant par les plus fragiles et les exclus.

---

Contact presse : Bertrand de Kermel, Président du Comité Pauvreté & Politique  
Adresse : 53 Grand Rue - 60540 - Puiseux Le Hauberge - France  
Tél/télécopie : 03 44 26 56 07  
Courriel : [pauvrete.politique@online.fr](mailto:pauvrete.politique@online.fr)  
Internet : [www.pauvrete-politique.com](http://www.pauvrete-politique.com)

---

<sup>3</sup> Déclaration de Johannesburg, septembre 2002 - point 11 -